

Le 26 août 2019

OBJET : AUCUN VIRAGE PENDANT 48 HEURES SUIVANT LES TRAVAUX DE PAVAGE

Madame,
Monsieur,

En lien avec les travaux sur le rang Séraphine, nous tenons à vous informer qu'afin d'obtenir un résultat de qualité, les virages de véhicules lourds, sur la chaussée, sont interdits pendant 48 heures suivant les travaux de pavage.

Par ailleurs, nous demandons aux agriculteurs de ne pas circuler avec leurs tracteurs sur la couche de pavage pendant au moins 5 jours.

Pour toute question, vous pouvez communiquer au 450-293-7575 sur les heures de bureau ou au 450-405-3260.

Nous vous remercions de votre collaboration.